

---

**VANDALISATION DU MONUMENT AUX MORTS DE SAINTE-ANNE  
UNE INSULTE À LA MÉMOIRE DE CEUX  
QUI ONT DONNÉ LEURS VIES POUR NOS LIBERTÉS**

---

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation exprime sa profonde indignation et son émotion suite à la vandalisation, dans la nuit du 29 juin, du monument aux morts de Sainte-Anne situé sur le plateau de Manivert, entre La Roque d'Anthéron et Lambesc. 12 plaques en fonte sur lesquelles étaient inscrits les noms de 132 héros et martyrs de la résistance ont été décrochées et volées.

Cet acte odieux et stupide est une insulte à la mémoire de ceux qui ont donné leurs vies pour notre démocratie et nos libertés, face à barbarie nazie.

Félix Desmoulins, Louis Castaldi, Jean Franco, Paul Fabre, Jean Blaise, Marius Bérenger, Germain Poncet, Raoul Calvi, André Carrière, Jacques Blouvat, René Boirard, Édouard Caire, Marthe Arene, Henri Arnaud, Jean Castinel, Fernand Blanc, Victor Balotte, Augustin Gay, André Leblanc, Jean Petit, Pierre Cecchi, Roger Peuzin

Ces résistants étaient de toutes les professions, de toutes les origines sociales, mais tous profondément attachés aux valeurs humanistes de la France, à la Liberté, à l'Égalité et à la Fraternité.

En cette année de commémoration des 75 ans de la libération de la Provence, l'histoire du maquis de Sainte-Anne est fortement ancrée dans celle de la résistance en Provence.

Le 12 juin 1944, 80 résistants faits prisonniers par des soldats allemands ont été exécutés sur le plateau de Sainte-Anne. Sur le mémorial des martyrs de la résistance, leurs noms s'ajoutent à tous ceux qui, dans cette région, sont morts pour la France et la liberté entre 1940 et 1945.

Le Site-mémorial du Camp des Milles s'attache au quotidien à entretenir et à faire vivre auprès des jeunes notamment, l'esprit de résistance et le sens de l'engagement tels qu'ils nous ont été transmis par les héros de Sainte-Anne comme par les anciens résistants et déportés qui ont voulu notre lieu de mémoire et d'éducation.

Voir la vidéo : <https://bit.ly/2Yt03rc>

---

**FACE AUX EXTRÉMISMES IDENTITAIRES :**

**DEUX OUVRAGES RÉFÉRENCES POUR NOURRIR LA RÉFLEXION :**

> « PETIT MANUEL DE SURVIE DÉMOCRATIQUE » (coll. Fondation du Camp des Milles, 40p)

Pour le télécharger : <http://www.campdesmilles.org/survie-democratique.html>.

> « POUR RÉSISTER... À L'ENGRENAGE DES EXTRÉMISMES, DES RACISMES ET DE L'ANTISÉMITISME » Alain Chouraqui dir, Cherche midi ed

Prix Seligmann contre le racisme, l'intolérance et l'injustice.

---

**Contacts presse :**

**DINESH TEELUCK**

[dinesh.teeluck@campdesmilles.org](mailto:dinesh.teeluck@campdesmilles.org)

+33 (0)6 78 99 74 63 ou +33 (0)4 42 39 17 11

**SÉVERINE CANTINI**

[severine.cantini@campdesmilles.org](mailto:severine.cantini@campdesmilles.org)

+33 (0)7 77 48 06 79 ou +33 (0)4 42 39 17 11

## À PROPOS DU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

### Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la **responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à un **atelier** comportant des œuvres réalisées en 1942 et signées de l'artiste **Ernst Randerath** interné au Camp des Milles. Le parcours intérieur se conclut à la « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Une **Allée des Justes**, aménagée sur les parties extérieures du Site-mémorial rend quant à elle hommage aux dix-huit hommes et femmes ayant agi en 1942, pour les internés des Milles, au péril de leur vie et qui se sont vu décerner le titre de « Juste parmi les Nations » par l'État d'Israël. L'exemple de ces citoyens courageux qui ont su résister face à l'inacceptable. L'allée converge vers un espace présentant les noms retrouvés des enfants et adolescents déportés du Camp des Milles par le régime de Vichy.

En parallèle de cette allée, le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

### Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par l'UNESCO, le Défenseur des Droits, la DILCRA, l'Université d'Aix-Marseille, les Villes de Marseille, Vaulx en Velin, Vitrolles, la Fondation d'Entreprise Ecoreuil, France Télécom, Axa, la SNCF, la Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.